

# Compte-rendu de la session de printemps 2019 de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique

---

Du 3 au 6 juin 2019.

La section 07, pour la suite de la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - *DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon*  
Pierre-Olivier Amblard (président) - *DR, GIPSA-lab, Grenoble*  
Nicolas Andreff (membre du bureau) - *PU, FEMTOst, Besançon*  
Lucie Baudouin (secrétaire) - *CR, LAAS, Toulouse*  
Sébastien Briot - *CR, IRCCYN, Nantes*  
Marie Chabert - *PU, IRIT, Toulouse*  
Raphaëlle Chaîne - *PU, LIRIS, Lyon*  
Laurent Condat - *CR, GIPSA-lab, Grenoble*  
Christophe Fonte - *IR, CRAN, Nancy*  
Gersende Fort - *DR, IMT, Toulouse*  
Abdoulaye Gamatié - *DR, LIRMM, Montpellier*  
Michel Gay - *IR, GIPSA-lab, Grenoble*  
Nicolas Heraud - *MdC, SPE, Corte*  
Denis Lesueur - *IE, LAMIH, Valenciennes*  
Jean-Claude Martin - *PU, LIMSI, Orsay*  
Gilles Millérioux - *PU, CRAN, Nancy*  
Dimitri Peaucelle - *DR, LAAS, Toulouse*  
Maxime Pelcat - *MdC, IETR, Rennes*  
Sophie Rosset (membre du bureau) - *DR, LIMSI, Orsay*  
François Rousseau (membre du bureau) - *PU, LATIM, Brest*  
Laure Tougne - *PU, LIRIS, Lyon*

La section a eu un entretien avec Ali Charara, nouveau directeur de l'INS2I, accompagné de Jamal Daafouz (Directeur Adjoint Scientifique). Jalal Fadili (Chargé de Mission Image) et Thierry Siméon (Chargé de Mission Robotique) ont été partiellement présents, en particulier lors de nos échanges avec les directeurs d'unités évaluées rencontrés à l'occasion de cette session de printemps. Plusieurs membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session de printemps.

Nous rappelons que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis concernant les concours. Elle produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, disponible dans l'espace personnel des chercheurs, sur <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. Enfin, le site internet actuel de la section se trouve à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>.

## 1. Ordre du jour de la session de printemps 2019

- Approbation du procès-verbal de la session précédente ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement (M. Charara, INS2I) ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
  - Choix des représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2019-2020 ;
  - Avis de pertinence sur les projets d'association et sur les renouvellements d'association (vague D) des unités de recherche au CNRS ;
  - Renouvellement ou création de GDR ;

- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
  - Evaluation (à vague) des chercheurs ;
  - Réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé ;
  - Reconstitutions de carrière ;
  - Divers : Titularisation, éméritat, suivi post-évaluation.

## 2. Procès verbal et agenda

Le PV de la session précédente (automne 2018) est approuvé à l'unanimité.

La prochaine session d'automne aura lieu du 14 au 18 octobre 2019

Le bureau de la session se tiendra le 16 septembre.

Le jury d'admission des concours de recrutement des chargés de recherche CNRS 2019 de l'INS2I (sections 6 et 7) a lieu le 17 juin 2019.

## 3. Discussion avec Ali Charara - directeur de INS2I

C'est la première rencontre de la section avec le nouveau directeur de l'institut dont elle dépend.

Ayant une longue expérience au sein du CoNRS, Ali Charara nous rappelle en préambule qu'il est conscient et convaincu des rôles des sections et du conseil scientifique d'institut, et de l'importance de leur articulation avec la direction de l'institut.

### Organigramme – disponible [ici](#)

*Pas de récent changement de Directeur Adjoint Scientifique, mais plusieurs nouveaux chargés de mission (CM) : Thierry Siméon (DR CNRS, LAAS) pour la robotique (en remplacement d'Isabelle Fantoni), Anne Siegel (DR CNRS, IRISA) pour la bio-informatique (en remplacement de Stéphane Vialette), Gérald Dherbomez (IR CNRS, CRISAL) pour les plateformes (mutualisation & nouvelles plateformes, en collaboration avec les Directeurs d'Unité). Il reste un CM pour la recherche partenariale et la valorisation à recruter. Concernant la valorisation des logiciels libres, Daniel Le Berre (PR, CRIL, médaille de l'innovation en 2018) va aider dans cette mission, sans engagement dans l'équipe de l'Institut, conjointement avec la Direction des relations avec les entreprises du CNRS.*

*Dans les mois à venir, Pierre Chainais (PR, CRISAL) deviendra CM pour le signal et Marie-Christine Rousset (PR, LIG) CM en charge de la Cellule ERC (tous les deux en remplacement de Christian Jutten, à partir du 01/09/2019), Afonso Ferreira (DR CNRS, IRIT, à partir du 01/07/2019) CM pour l'Europe (hors ERC) et travaillera en lien avec la DERCI (Direction Europe de la recherche et coopération internationale).*

### Institut

*L'INS2I a 10 ans. Les lignes directrices étaient au début « construire, organiser, stabiliser », avec des résultats remarquables par les deux précédents directeurs. Elles sont maintenant « consolider, interagir (en interne au CNRS et à l'extérieur), valoriser (les travaux de recherche, les laboratoires, les disciplines) ». Cela se place en continuité avec les six priorités du PDG du CNRS, Antoine Petit.*

*- La question de la place des femmes reste une priorité. Education, orientation scolaire et professionnelle, recrutement, carrières... il y a du travail à tous les niveaux. Récemment à ce sujet, le conseil scientifique du CNRS a écrit une [recommandation](#) visant à ne s'associer qu'aux manifestations scientifiques où les femmes sont présentes à tous les niveaux (comité scientifique, comité d'organisation, conférences invitées), dans une proportion atteignant, ou dépassant celle de la discipline. C'est par ailleurs aussi une priorité de l'Institut de rester sensibilisé aux aspects éthiques de la profession.*

*- Le nouveau Conseil Scientifique d'Institut est en place depuis janvier 2019.*

*- L'année 2019 est estampillée 'Santé Numérique' en collaboration avec l'INSERM. Il y aura plusieurs colloques au siège du CNRS et dans les laboratoires (communication à venir courant juin). Les coordinateurs sont Christian Barillot (IRISA) et Christian Jutten (INS2I).*

*- Promotions de l'automne 2018 : les 5 chargés de recherche proposés ont été promus à la hors classe, il y a eu 4 promotions DR1, 1 promotion DRCE2, et 1 promotion DRCE1.*

*- [Talents CNRS](#) : la Médaille de Bronze de la section 7 a été décernée à Aude Bolopion (CR CNRS, FEMTO-ST), la Médaille d'Argent de l'institut à Claire Matthieu (DR CNRS, IRIF), Nicolas Asher est Médaille d'Argent de l'InSHS – section 34- dans une unité de l'INS2I (DR CNRS, IRIT), et la médaille de Cristal (individuelle) de l'institut à Pierre Neyron (IR CNRS, LIG).*

### **Thèses, nouveaux entrants et interdisciplinarité**

Le CNRS finance en 2019 deux cents thèses, le financement est issu de l'utilisation d'un fond de roulement, dont les 80 [bourses prime](#) interdisciplinaires (avec budget d'accompagnement, 30K€ maximum par projet), entre instituts du CNRS. Pour l'INS2I 6 projets ont été retenus par la MITI et la DGDS (voir site de la [MITI](#) - Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires) et 2 projets supplémentaires ont été soutenus (mais hors bourses de thèse). Il y a également des bourses qui concernent l'institut mais sont portées par un autre (1 INSIS, 1 INEE, 1 INC, 1 InSHS) ainsi que 2 bourses internationales (Singapour, Inde), et 5 bourses transverses (CRIStAL en IA, IRISA et LORIA en cyber sécurité, HEUDIASYC en véhicule autonome, ISIR en robotique & handicap).

Le CNRS a aussi décidé d'augmenter de 20% la rémunération des doctorants (au 1er sept 2019, toutes bourses gérées par le CNRS, quitte à ce que le CNRS complète).

Un package d'accompagnement est alloué dorénavant et systématiquement aux nouveaux entrants, avec 10 000€ par jeune chercheur recruté à l'institut. Il y a eu 22 versements pour cette année par l'INS2I. Cela sera pérennisé ; il est question que le CNRS le fasse pour tout les nouveaux recrutés et que les instituts complètent.

Le Défi MITI – Santé numérique – a reçu 57 candidatures parmi lesquelles 19 ont été retenues. Le budget total est de 340 000€ avec INSERM (9 projets sont portés par unités INS2I et 6 autres concernent des personnels INS2I).

Une réflexion est menée à l'institut pour diminuer le nombre d'appels à projet.

### **Programme de pré-maturation du CNRS - [ici](#)**

A. Charara signale un passage de 2M€ à 4M€ par A. Petit de financement de ce programme dont l'objectif est de soutenir les toutes premières étapes de développement de projets émergents à fort potentiel d'innovation, géré par la direction des relations avec les entreprises (DRE). Les unités de l'INS2I ont remonté 7 projets. Mais aucun n'a été retenu pour être examiné par le jury externe. Un groupe de travail 'pré-maturation logiciels' vient d'être mis en place en partenariat entre la DRE et l'INS2I, pour mieux tenir compte du volet logiciel.

### **Délégations CNRS**

A. Charara signale une baisse importante des candidatures relevant de l'INS2I... A L'INS2I il y a eu 68 candidatures, alors que le taux de succès est de 70% ! Le dialogue entre la Direction d'appui aux partenariats publics (DAPP) et les sites universitaires est en cours.

Pour 2020, l'INS2I a décidé de supprimer les priorités (e.g. mobilité géographique, thématique, responsabilités, etc...) anciennement données pour les candidatures aux délégations. L'Institut étudie également la possibilité de délégations sur 2 ans (2 périodes de 6 mois) pour aider au processus (remplacement des enseignements, changements d'organisation).

Nous discutons aussi avec les présidents de section 06 et 07 et le CSI pour tenter de comprendre pourquoi le niveau de demande est si faible dans nos disciplines, et quelle politique d'incitation on peut imaginer par ailleurs.

Une remarque est faite sur la difficulté de faire un choix éclairé entre CRCT et Délégation CNRS quand les deux sont obtenus, choix qui dépend de l'interprétation des textes officiels par les universités au regard de la conservation de la PEDR en particulier...

### **Plan 3IA**

Il y a 4 centres qui ont été validés : PRAIRIE (PaRis Artificial Intelligence Research InstitutE), ANITI (Artificial and natural intelligence Toulouse Institute), 3IA Côte d'Azur (Nice), et MIAI@Grenoble Alpe : <https://anr.fr/fileadmin/documents/2019/CP-3IA-24-04-2019.pdf>

Il faut noter que le CNRS est le seul organisme présent dans les 4 instituts 3IA.

Un appel à projets portant sur des chaires individuelles en IA hors des centres 3IA est en cours : <https://anr.fr/fr/detail/call/chaires-de-recherche-et-denseignement-en-intelligence-artificielle/>

Un appel à projet portant sur des programmes doctoraux suivra.

**Loi de programmation** (la première depuis 35 ans) – [Voir ici](#).

*Il y a trois groupes co-pilotés par un mélange de politiques, de scientifiques, d'industriels, sur les sujets :*

- 1. Innovation et recherche partenariale*
- 2. Recherche sur projet, financement compétitif et financement des laboratoires*
- 3. Attractivité des emplois et des carrières scientifiques.*

*Les directeurs d'unité (DU) ont été sollicités par le PDG du CNRS, il y a eu une vingtaine de retours et une synthèse a été faite par quelques membres de l'équipe de l'institut et du CSI qui va être diffusée.*

*Le comité national dans son ensemble y travaille aussi comme le rappellent les membres de la section.*

### **Politique de Site**

*Le CNRS a mis en place un dialogue stratégique avec les sites universitaires, sous la forme d'une rencontre entre l'équipe de direction de l'université et le comité de direction du CNRS. Plus d'une dizaine de rencontres ont déjà eu lieu. Le dialogue du CNRS avec les IDEX se fait également dans le cadre du contrat objectif performance (COP) de chaque site, sous l'égide du ministère (DGRI). Il y a au CNRS un Directeur Scientifique Référent (DSR) pour chaque Région, et il a un adjoint sur le terrain (ADSR), qui aide à l'aspect stratégique, la Délégation Régionale représente le CNRS sur le terrain. Ali Charara est DSR pour les sites Nancy et Strasbourg. Il juge le dialogue meilleur et plus fréquent, et ce qui compte beaucoup pour le CNRS, c'est la place de ses unités (UMR/UPR) dans les différentes sites.*

*A la demande de la ministre, il y a actuellement un travail de simplification de tutelles pour les unités de recherche, l'objectif est de ne plus voir des unités avec 5, 6 et jusqu'à 9 tutelles ! Un texte de travail a été envoyé à la conférence des présidents d'université et aux autres instances concernées, proposant de réduire à 2 ou 3 tutelles principales pour chaque UMR, avec une implication financière et humaine forte et des tutelles secondaires mettant peu de moyens et reconnaissant le fonctionnement de l'unité et le rôle du directeur d'unité mais pouvant avoir quelques personnels dans l'unité. Les règles sont à ajuster au fur et à mesure pour que cela puisse fonctionner et c'est en cours de discussion.*

*Un autre travail est en cours pour renforcer les liens entre le CNRS et les régions, à travers des rencontres avec les vice-présidents de région. Par exemple, un [protocole](#) de coopération a récemment été signé entre la Nouvelle Aquitaine et le CNRS.*

### **Stratégie internationale du CNRS**

*La volonté affichée est de simplifier les choses et de les rendre plus visibles.*

*En interne surtout, le but est de simplifier le processus de création des outils (UMI, LIA, PICS, GDRI...).*

*Dans le circuit de montage qui dure longtemps, il faut pouvoir faire la différence entre ce qui peut être structurant et ce qui nécessite d'être réactif.*

- Des International Research Networks (IRN) viendront remplacer les GDRI. <http://www.cnrs.fr/derci/spip.php?article24>*
- Les UMI deviendront des International Research Laboratory (IRL). La décision de création sera prise au niveau du Collège de direction du CNRS.*
- Pour simplifier le travail énorme de montage des LIA, on pourra désormais créer un programme de recherche international (IRP - International Research Program) entre laboratoires. La convention fera seulement 2 pages, et ce sont les instituts qui prendront la décision. Les projets IRP ne seront pas soumis à l'avis du comité national car ils seront multi-thématiques. il y aura un comité d'experts sur le sujet et la décision sera prise ensuite par les instituts. Ce seront des projets à durée limitée à 5 ans.*
- Rien à voir avec les PRC <http://www.cnrs.fr/derci/spip.php?article3> ? Qui sont pour 2/3 ans...*
- Les PICS vont aussi évoluer, changer de dénomination mais sans changer de principe. Leur durée sera limitée à 2 ans.*

*Enfin, une réflexion au CNRS est menée pour la mise en place d'outils structurants de grande envergure qui pourraient être des « Centres de Recherche Internationaux ». La discussion englobe la DRCI, le collège de direction et les instituts. Ces centres relèveraient du CNRS et ne seraient pas cantonnés aux instituts.*

## **CRAC et RIBAC**

*Un groupe de travail piloté par le DGDS réfléchit à l'évolution du compte rendu annuel d'activité des chercheurs vers quelque chose de plus détaillé et plus proche du Recueil d'Informations pour un observatoire des activités de recherche utilisé dans les SHS.*

## **Concours CNRS**

- Jury d'admission DR et CR à venir. A. Charara remercie la section pour le lourd travail effectué.
- Concours IT – 9 concours externes ouverts à l'INS2I cette année.
- NOEMI en cours (16 affichés, 8 pourvus en NOEMI, ce n'est pas encore fini).

## **Cas particuliers des unités**

*LIMSI-LRI-LSV : A. Charara informe la section qu'à la demande du CNRS (INS2I et INSIS) et de l'université Paris-Sud, un chantier a été lancé fin 2018 pour la création d'une nouvelle UMR entre le LIMSI et une partie du LRI, une 2<sup>e</sup> UMR entre le LSV et l'autre partie du LRI est également en cours de création. La création de ces deux nouvelles UMR est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le calendrier nécessite de prolonger d'un an les 3 unités (LIMSI, LRI, LSV) dans leurs contours actuels. Les tutelles des unités soutiennent fortement cette nouvelle restructuration.*

## **4. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :**

### ***Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2019-2020 ;***

Chaque comité de visite HCERES comprend un membre représentant du comité national (de la section principalement concernée et autant que possible d'une autre section concernée), et doit avoir un représentant des personnels accompagnant la recherche (PAR). Les laboratoires de la Vague A des comités de visite à venir concernant la section 07 sont :

- Le GIPSA-lab, (G. Fort) ;
- Le LAAS (G. Millérioux) ;
- Le TIMA (A. Gamatié, et C. Fonte comme PAR) ;
- Le TIMC (P. Abry) ;
- Le CREATIS (F. Rousseau, et D. Lesueur comme PAR) ;
- L'IRIT (R. Chainé) ;
- Le LIRMM (N. Andreff) ;
- Le LIRIS (J.-C. Martin).

### ***Examen des changements de direction***

La section signale qu'elle ne se prononce que sur les nominations sur lesquelles son avis est demandé, appuyées par les CV des personnes proposées.

La section 07 rend un avis très favorable aux nominations de

- M. Olivier Romain comme directeur d'ETIS (UMR 8051, Cergy-Pontoise) ;
- Mme Eleni Diamanti comme directrice adjointe du 'Paris Centre for Quantum Computing' (PCQC – FR 3640)
- MM. David Duvivier et Damien Trentesaux comme directeurs adjoints du LAMIH (UMR 8201, Valenciennes)
- Mme Anne Estrade comme directrice du MAP5 (UMR 8145, Paris)
- M. Thierry Denoeux comme directeur de la fédération de recherche 'Systèmes Hétérogènes en InterAction' (SHIC – FR 3272)
- M. Christophe Rosenberger comme directeur et M. Gaël Dias comme directeur adjoint du laboratoire GREYC (UMR 6072, Caen)

La section 07 rend un avis favorable à la nomination de

- M. Peter Moonen, directeur de la fédération de recherche 'Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée' (IPRA - FR2952)
- M. Alexandre Moreau-Gaudry, directeur-adjoint de TIMC-IMAG (UMR 5525)

### *Evaluation de Groupement de Recherche*

La section a rencontré les directeurs de trois groupements de recherche évalués cette année et qui la concernent : Mme Cohen-Boulakia pour le GdR MADICS (GDR 3708), M. Philippe Fraisse pour le GdR Robotique (GDR 3072) et Mme Béatrice Daille pour le PréGDR TAL. Elle a beaucoup apprécié de pouvoir dialoguer avec ceux-ci sur le bilan et le projet dont ils sont porteurs et a délivré des avis très favorables au renouvellement ou à la création (TAL).

### *Évaluations d'unités*

Suite aux comités de visite HCERES, la section a procédé à l'évaluation de 10 Unités de recherche ainsi que 1 Unité de Service et de Recherche et 1 Fédération de Recherche.

Elle a rencontré les directeurs ou directrices des 4 unités les plus concernées par la section 7 :

- ETIS (UMR 8051 - Equipes Traitement de l'Information et Systèmes) ;
- CRISAL (UMR 9189 - Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille) ;
- L2S (UMR 8506 - Laboratoire des Signaux et Systèmes) ;
- LIMSI (UPR 3251 - Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur).

La section a beaucoup apprécié ces rencontres et le dialogue engagé avec ces directeurs d'unité à cette occasion. Elle a émis 4 avis très favorables au renouvellement de l'association avec le CNRS.

Par ailleurs, les laboratoires LIX (UMR 7161), SATIE (UMR 8029), LIGM (UMR 8049), LAMIH (UMR 8201), LRI (UMR 8623), l'Unité de Service et de Recherche IRCICA (USR 3380) et l'Institut Farman (FR 3311) ont reçu un avis très favorable pour le renouvellement de leur association au CNRS. Le SAMOVAR (UMR 5157 - Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux) a reçu un avis favorable.

Sur le projet d'association au CNRS de la nouvelle unité nommée Centre Giovanni Borelli regroupant le CMLA (Centre de Mathématiques et de Leurs Applications - UMR 8536), et COGNAC G (Cognition and Action Group - UMR 8257), la section a émis un avis réservé.

### *Expertises diverses*

La section 07 est sollicitée, comme section de rattachement primaire ou secondaire, pour plusieurs expertises spécifiques dans le cadre de projet, suivi ou intégration d'équipes, de fédérations de recherche, de LIA ou UMI.

La section émet un avis très favorable au renouvellement de l'unité mixte internationale CMM (UMI 3069 - Centre de Modélisation Mathématique - Chili) et au projet de LIA Franco-Chinois (Laboratoire international associé) 'Urban Quality Monitoring with Remote Sensing' (UQaM) ; elle émet un avis favorable au projet de LIA Franco-Australien 'Advancing Autonomy for Unmanned Robotic Systems'.

La section évalue très favorablement les activités des Fédérations de recherche BEZOUT (FR 3522), TTM (Transports Terrestres & Mobilité - FR 3733), et le projet de transformation en Unité de Service et de Recherche (USR) de la fédération de recherche FCLAB (FR 3539).

## **5. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs**

### *Evaluations des chercheurs à vague*

La section rappelle que le rapport qu'elle étudie « à vague » doit contenir un bilan et un projet de recherche. Le rapport est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé.

Elle effectue l'évaluation des dossiers de 48 chercheurs à vague ainsi que de 1 chercheur en réexamen suite à un avis différé à la session d'automne 2018. Sur les évaluations à vague, la section émet 2 avis réservés, 2 avis différés et 44 avis favorables. Sur la demande de réexamen, la section émet un avis favorable.

La section examine 3 demandes d'éméritat et émet un avis très favorable pour chacune d'entre elles : Françoise LAMNABHI-LAGARRIGUE et Dorothee NORMAND-CYROT (premières demandes), et Michel FLIESS (renouvellement).

Par ailleurs, la section 7 donne un avis favorable à une demande de co-évaluation permanente pour un chercheur par ailleurs rattaché à la section 6.

#### *Titularisation*

Après examen de son rapport d'activité et des appréciations de circonstance de ses directeurs de recherche et de laboratoire d'accueil, la section 7 donne un avis favorable à la titularisation de M. Lyle Muller sur un poste de chargé de recherche à l'Institut de la Timone à Marseille (UMR 7289)

#### *Reconstitution de carrière*

La section a choisi de confier à Gersende Fort l'examen des dossiers de reconstitution de carrière. Les 8 dossiers soumis ont été examinés et la section a émis un avis favorable pour 7 d'entre eux et un avis défavorable pour le dernier.

Le détail des modalités officielles se trouve dans les articles 26 et 27 du décret n. 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, disponible [ici](#).

-----